



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement de l'État pour la gestion de l'eau et des déchets à Mayotte 2018-20

Question écrite n° 43085

Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur la mise en œuvre des actions annoncées par le Gouvernement en 2018 concernant la gestion de l'eau et des déchets à Mayotte. En effet, lors de la présentation à la presse du plan « action de l'État au quotidien » à Mayotte, le 15 mai 2018, le Gouvernement a annoncé la mobilisation de 150 millions d'euros sur la période 2018-2020 pour accompagner les investissements des collectivités en matière d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets. À l'aube de l'année 2022, il lui demande de lui préciser, opération par opération, les actions financées, leur coût et le financement de l'État, pour l'ensemble des collectivités mahoraises.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43085

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8770

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)